Construire des itinéraires techniques efficients en maraichage diversifié sur sol vivant

PUBLIC CIBLE

Maraîchers du département de l'Ain & départements limitophes

OBJECTIFS

La formation vise à donner aux maraichers les connaissances théoriques de base pour la compréhension des
systèmes de production en sol vivant. Elle vise aussi à leur faire acquérir et la méthodologie adéquate leur
permettant de lever les blocages techniques qu'ils rencontrent dans leurs systèmes de production.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

*Apports théoriques concernant les bases des principaux éléments techniques liés à la pratique du MSV :
gestion des matières organiques, bâchage du sol, gestion de l'irrigation, intégration des couverts végétaux au sein
de la rotation, limitation du
travail du sol.
*Apport d'une méthodologie et de leviers permettant aux stagiaires de mettre en place un plan d'action individuel sur
leurs
exploitations concernant les différents points de blocages identifiés dans la séance précédente:
description de l'itinéraire technique pratiqué, difficultés relevées, leviers agronomiques possibles pour pallier aux
difficultés observées
*Co-construction d'itinéraires techniques innovants
*Bilan de la formation

Un certificat de réalisation sera remis à chaque stagiaire.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentations, apports techniques, temps d'échanges entre les stagiaires et le formateur, Discussions - ateliers participatifs – travail en sous-groupes, et apports du formateur sur la méthodologie de réflexion
et d'élaboration des itinéraires techniques pratiqués, ainsi que sur les leviers pour pallier aux difficultés rencontrées

MOYENS MATÉRIELS

Prévoir un repas partagé et de quoi s'habiller chaudement

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées au moyen d'un questionnaire individuel remis en fin de formation

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR Auvergne-Rhône-Alpes
82690566569

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR de l'Ain

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 25/11/2024

MODALITÉS D'ACCÈS
les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.
Conditions générales de la formation:
https://www.agriculturepaysanne.org/Condi
Generales

TARIFS

Adhérent	**Déduits de votre crédit vivéa: 196 €**
Non agricole	**50 €**

L'adhésion à l'addear de l'ain est demandée pour s'inscrire à la formation (minimum 30€)

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Anicé Anger
groupemaraich@addear01.fr
ADDEAR 01
4 allée des Brotteaux
01000 Bourg en Bresse
06 72 10 64 58

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organism e est en capacité d'adapter ses prestations a ux éventuelles situations de handicap, tempo raires ou permanentes. Merci de nous conta cter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.
Pas d'équivalence ni de passerelles vers d'a utres formations.
Débouchés : vers la création d'activité en agr iculture paysanne

SATISFACTION : 95.75% des stagiaires sont satisfaits par l'offre de formations proposée par l'ARDEAR
NOTE : 12 stagiaires maximum

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
02/12/2024	Ferme Petits Pois carottes 01320 Ain	Anicé Anger, formateur et animateur à l'Addear de l'Ain

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)